

Collectif Palestine 37

c/o CIDMAHT pl Gaston Pailhou Tours

Comité tourangeau France Palestine Solidarité

BP 101 37 700 – St Pierre des corps

Tours le 7 août 2014

Objet : soutiens à la Palestine

**Monsieur le Préfet
de l'Indre et Loire**

Nos organisations, inscrites dans le vaste mouvement populaire de solidarité avec le peuple palestinien qui s'exprime en France comme à travers le monde, appellent depuis des semaines à manifester notre colère et notre indignation face au massacre des habitant-e-s de Gaza. Nous réaffirmons notre farouche opposition au soutien de fait apporté par le gouvernement français à cette nouvelle agression sanglante, infligée par le pouvoir israélien à une majorité de civils palestiniens, dont près d'un quart sont des enfants.

Toutes nos manifestations se sont déroulées dans le calme et la détermination, sauf lorsqu'elles ont dû faire face, à Paris, aux violentes provocations des nervis de la "Ligue de Défense Juive" ; ou lorsqu'elles ont été interdites, les autorités ayant ainsi choisi de criminaliser notre soutien légitime pour la défense des droits du peuple palestinien, en l'assimilant scandaleusement au délit d'antisémitisme. En nous accusant faussement d'importer le "conflit" en France, nos responsables politiques pensent ainsi passer sous silence leurs collusions avec d'une part un Etat israélien qui est en passe de se voir accusé de crime contre l'humanité, et avec d'autre part, son officine française, le CRIF épaulé sur le terrain par son bras armé, la LDJ. De nombreuses personnes ont ainsi pu être arrêtées, placées en garde à vue, parfois condamnées en comparution immédiate ou inculpées et en attente de leur procès.

A Tours, indépendamment de nos appels à nous rassembler ou à manifester, ont eu lieu différents rassemblements et manifestations spontanés. En chacune de ces occasions, les organisateurs se sont montrés pleinement responsables. Nous avons pu néanmoins y observer ou être informés de pressions policières discriminatoires, exercées "au faciès" à l'encontre de jeunes de quartiers populaires de l'agglomération tourangelle, venus y participer pacifiquement et en toute responsabilité. Certains ont ainsi été contrôlés, ostensiblement photographiés et/ou filmés. De plus une jeune femme verbalisée au prétexte d'une infraction au code de la route alors qu'elle était stationnée et sortie de son véhicule, s'est même vu reprocher par un policier le port d'un drapeau palestinien, le tout assorti de remarques relatives à son apparence "étrangère" mettant en doute le fait qu'elle puisse être de nationalité française.

Nous condamnons vigoureusement ces pratiques institutionnelles délictuelles. Nous condamnons également les interdictions de manifester et la criminalisation des militants et citoyens qui apportent leur soutien au peuple palestinien martyrisé. Nous demandons l'abandon de toutes les poursuites et l'annulation de toutes les condamnations intervenues à ce titre.

Le contenu de ce courrier a été formellement approuvé par l'ensemble des organisations qui ont appelé ces dernières semaines aux manifestations organisées à Tours : Comité tourangeau France Palestine Solidarité, Collectif Palestine 37, Coordination BDS 37, PCF 37, JC 37, CGT 37, FSU 37, NPA 37, PG 37, POI, Bienvenue en Palestine, ABIR Association, CAR 37.

Ce courrier est envoyé par mail et par courrier postal par 2 associations « Palestine » (CP37 et CTFPS), représentées par P. Léchopier (02 47 55 06 92) et B. Daoud (07 87 86 94 80).